

Extrait du procès-verbal
de la séance du Conseil général de Burtigny
du jeudi 3 octobre 2013 à la grande salle de Burtigny

1. Appel

Après deux assermentations, le conseil compte 48 membres, dont 31 sont présents, 10 excusés et 7 absents.

2. Procès-verbal de la séance du 27 juin 2013

Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal est accepté.

3. Arrêté communal d'imposition pour l'année 2014 ; préavis de la municipalité n° 4/2013

Dans son rapport, la commission des finances constate qu'il existe peu ou pas d'alternatives à l'augmentation du taux d'imposition communal, vu la constante augmentation des charges pour la plupart imposées par le canton ainsi que la faible mais constante érosion des revenus des contributions. Elle recommande au Conseil général d'accepter le préavis sur l'arrêté d'imposition 2014 à 82 centimes, les autres impôts communaux demeurant inchangés.

- Votation : Après une courte discussion, le conseil général décide de refuser l'arrêté d'imposition 2014 par 17 non, 3 oui et 5 abstentions clairement manifestées.

4. Demande d'un crédit pour l'assainissement des installations de fonctionnement du Thermoréseau ; préavis de la municipalité n° 5/2013

Dans son rapport, la commission recommande au conseil d'accepter le préavis municipal et d'octroyer un crédit complémentaire de CHF 70'000.00.

- Votation : Suite à une discussion animée, le conseil général décide l'octroi d'un crédit de CHF 70'000.00 pour l'assainissement des installations de fonctionnement du Thermoréseau par 21 oui, 2 non, 5 abstentions clairement manifestées.

5. Demande d'un crédit complémentaire pour le plan partiel d'affectation (PPA) « Village » et son règlement ; préavis de la municipalité n° 6/2013

La commission des finances recommande au conseil d'accepter le préavis municipal.

- Votation : Le conseil général accorde le crédit complémentaire de CHF 125'000.00 par 16 oui, 4 non et 9 abstentions clairement manifestées.

6. Nomination d'une commission pour la révision du Règlement du Conseil général

Sont nommés membres de la commission : Messieurs Paul Sergy et Cédric Corino ainsi que Madame Monya Jaccard.

7. Nomination d'une commission pour le nouveau Règlement de la défense incendie SDIS Gland-Région

Sont nommés membres de la commission : Messieurs Jean-Paul Humbert, Sylvain Hofer et Philippe Cordey.

8. Communications de la municipalité

Le syndic, Monsieur Marcel Dill, exprime son regret que le conseil ait refusé l'augmentation des impôts.

Projets en cours :

- travaux de réfection vers l'église
- réparation des compteurs d'eau
- étude de diverses modifications sur la route principale ayant pour but de ralentir le trafic : un passage à piétons en haut et un passage en bas village, une ligne jaune et des bornes pliables pour une meilleure sécurisation des piétons. Les coûts sont estimés entre CHF 20'000.00 et 30'000.00.

Madame Muriel Rosselet donne un court rapport sur le RAT : Les frais par enfant se montent à CHF 15'000.00 ; pour Burtigny, le budget 2014 prévoit CHF 70'000.00 pour le RAT. Avec St-Cergue, Burtigny est la commune qui paie la plus grosse proportion, vu que les parents qui viennent s'établir ont souvent des revenus modestes. Une nouvelle calculation est prévue qui tient compte des heures de garde. Actuellement, 10 enfants de Burtigny sont placés en préscolaire, 50 sont scolarisés.

Madame Rosselet revient sur la soirée musicale organisée fin août au stand de Burtigny qui a perturbé bien des habitants du village. Le stand de tir avait été loué pour 30 personnes, effectif qui a été multiplié au travers des réseaux sociaux. Burtigny est la sixième commune de la région à avoir eu des désagréments de ce genre.

Ordures ménagères : Monsieur Hauser informe que la note de crédit par rapport au tonnage livré durant les six premiers mois de la taxe au sac révèle que le triage se fait très bien, mais qu'on amène encore trop de choses à la déchetterie qui devraient partir aux déchets ménagers.

Réfections à l'église : La Municipalité attend depuis une année une proposition de l'architecte, qui est régulièrement relancé.

Coupe de bois de l'automne : Une augmentation réjouissante du prix du bois de CHF 5.00/m³ est annoncée.

Monsieur Claude Cairoli informe que plusieurs personnes se sont inscrites pour le cours attesté par les Samaritains. Le défibrillateur se trouvera dans le couloir de la maison communale.

9. Divers et propositions individuelles

Monsieur Philippe Cordey se renseigne si la Municipalité a des projets pour le bâtiment du battoir. Madame Valérie Jeanrenaud répond que la municipalité travaille sur ce projet.

Monsieur Jean-Paul Humbert demande des nouvelles au sujet de la vente de terrain au chemin de l'église. Monsieur Dill répond que la démarche de vente va être mise en route pour diviser le terrain en trois parcelles.

Pour terminer, le président reprend la parole pour annoncer que la prochaine séance du conseil aura lieu le mercredi 11 décembre. La séance est levée à 22h20, et les conseillers se retrouvent autour d'une collation offerte par la Municipalité.

Le président
François Raval

La secrétaire
Eliane Hofer